



Dépêche 27/02

Qualifications

Le plan de qualification 2002, insuffisant, pourrait être abondé. La réflexion sur les outils pour une restructuration des emplois à moyen terme se poursuivra. Telles sont les conclusions du groupe de travail sur les qualifications du 13 février. La CFDT ne se satisfait pas du résultat et conteste la méthode.

Le 18 octobre 2001, le ministre a lancé un groupe de travail sur les qualifications censé conclure fin janvier 2002. Malgré deux réunions exploratoires et une série de bilatérales, le groupe de travail du 13 février n'a pu aboutir.

Une déclaration commune CFDT - CGT - FDSU - CFTC - CGC a demandé un plan pluriannuel de qualification et une amélioration des propositions pour 2002. FO et la FSAFI ont refusé de s'y associer.

D'après le secrétaire général du Minéfi, des compléments pourraient être apportés au plan 2002. Le ministre fera connaître ses décisions avant la fin du mois. Par contre, aucun plan pluriannuel n'est envisagé. Le ministère n'est pas en mesure d'anticiper les recrutements des années à venir et l'évolution de la structure des emplois du Minéfi. Le secrétaire général a simplement proposé de travailler à la définition d'outils pour l'avenir : concours exceptionnels de C en A ; pré-recrutements ; promotions intra-catégorielles fixées par des taux plutôt que des contingents.

La CFDT n'a pas pris partie sur les outils proposés. Elle a réaffirmé son exigence d'un plan pluriannuel affichant un objectif cible en matière de structuration des emplois et garantissant le niveau de recrutement.